

ECOLE PRIMAIRE DE CRAMANT

Procès verbal du conseil d'école du 18 octobre 2024

Enseignants présents :

- Mme THIEME, Mme BUKWA, et M. BONNIER (directeur) ;

Représentants des collectivités présents:

- M. GERALDY (maire de Cramant) ;

- Mme OYANCE et Mme PREVOSTAT (membres de la commission chargée des écoles) ;

- Mme LECLERT pour la mairie de Cuis.

Délégués des parents d'élèves présents :

- Mme LECLERT, Mme PEREIRA, M. BAUDOUX et M. LYSAKOWSKI.

Excusés :

- M. BUFFRY (maire de CUIS) ;

- Mme BARBIER (conseillère municipale chargée de la commission des écoles) ;

- Mme BALOURDET Laurine (responsable du périscolaire) ;

- Mme BRULANT (IEN de l'inspection Chalons Ouest).

Invités : néant

1. organisation des classes, constat/évolution des effectifs :

Après présentation de l'équipe et des membres nouvellement élus du conseil, le directeur a présenté les effectifs actuels de l'école :

	Classe de Mme THIEME	Classe de Mme BUKWA	Classe de M. BONNIER
niveau	PS - MS	GS-CP-CE1	CE2-CM1-CM2
effectifs	8 + 9 = 17	10 + 3 + 12 = 25	7 + 9 + 9 = 25

L'équipe enseignante est on ne peut plus stable, bien que réduite à trois professeurs titulaires, Mme BUKWA travaillant désormais à 100% et M. BONNIER ayant perdu sa décharge de direction. L'équipe éducative est complétée par une ATSEM (Mme BRETON) et une seule AESH (Mme COLLARD), suite à la réaffectation imminente de Mme GODART dans une autre école. Cette décision prise par le PIAL, enseignant chargé de l'affectation des AESH n'est pas surprenante car il a été constaté un surplus d'heures allouées depuis la rentrée de septembre à l'école de CRAMANT, par rapport aux heures notifiées par la MDPH pour les trois enfants concernés de l'école.

Concernant les effectifs des élèves (67 enfants au total), ils semblent devoir se stabiliser pour les prochaines années. Après avoir augmenté de 2 élèves par rapport à l'année scolaire précédente, l'annonce par la mairie de CRAMANT de 9 enfants nés en 2022 (mais aucune naissance enregistrée à CUIS pour cette année) devrait compenser le départ des 9 élèves de CM2 à la fin de l'année scolaire en cours, avec un effectif global qui devrait rester à 67 enfants.

Le triple niveau ainsi que des difficultés scolaires constatées dans les classes (notamment dans certaines cohortes d'élèves) ne rendent pas aisée la tâche des enseignants. Notamment, la présence des élèves de Grande Section dans la classe des CP/CE1 a conduit Mme BUKWA à repenser complètement sa pratique de classe. Bien que les élèves de GS soient pris en charge par Mme THIEME l'après-midi pendant la sieste des élèves de Petite Section, l'absence d'ATSEM dans la classe de Mme BUKWA se fait sentir pendant la première partie de la matinée. M. BONNIER a donc demandé à la mairie s'il était possible de prévoir une aide humaine

supplémentaire, notamment le matin de 9h à 10h40, pour faciliter la mise en place des moments d'accueil des GS et des ateliers programmés par l'enseignante.

2. Premier bilan après la mise en place de l'ENT à la rentrée 2024 :

M. BONNIER a annoncé que la plupart des parents (au moins un par couple) se connectaient à l'ENT ONE, malgré les petits dysfonctionnements et quelques problèmes techniques qu'il a fallu solutionner auprès de quelques parents. Cependant, certains ne prennent pas encore l'habitude de se connecter régulièrement, ce qui pose évidemment des problèmes de communication. Il faudra donc, pour ce nombre réduit de parents, que les nouvelles habitudes puissent s'installer, car le traditionnel cahier rouge de liaison n'existe plus.

L'interface de l'ENT est en tout cas très intuitive, et la communication parents/enseignants a gagné en fluidité. Cependant, les problèmes de connexion internet à l'école sont encore trop fréquents, et il faudra vraiment remédier à ce problème pour exploiter l'ENT en classe avec les élèves. M. GERALDY a annoncé avoir dénoncé le contrat qui liait la mairie avec l'opérateur réseau. Il faudra donc signer un contrat avec un nouvel opérateur avant le 1^{er} décembre (des demandes de devis ont été formulées auprès de Free et d'Orange). Cependant, le problème du raccordement de la fibre à l'école est toujours en suspens, la mairie n'ayant toujours pas trouvé de prestataire.

3. Présentation et vote du nouveau règlement intérieur de l'école :

Le règlement intérieur a très peu changé par rapport à l'année précédente. Il a été supprimé la ligne qui visait les heures de soutien pédagogique du lundi de 17h à 18h, dispensées l'année précédente par Mme THIEME dans le cadre du PACTE enseignant. En effet, ces heures n'ont pas pu être mises en place cette année dans la circonscription CHALONS OUEST.

Une précision a été rajoutée concernant les sorties des élèves de GS (du côté élémentaire, désormais) qui doivent être repris obligatoirement par une des personnes identifiées dans la fiche de renseignements.

Le règlement intérieur a été adopté, à l'unanimité, par les membres du Conseil d'Ecole.

4. Retour sur le rapport externe d'évaluation d'école :

M. BONNIER a rappelé le déroulement du dispositif d'évaluation d'école qui a été un moment fort de l'année scolaire précédente. Il a projeté à l'attention des membres du conseil le rapport externe d'évaluation qui cible les points forts et les points faibles des quatre écoles qui ont fait l'objet de cette évaluation commune (EP de CRAMANT, EP d'AVIZE, EE et EM de GRAUVES). Parmi les points forts, les résultats des évaluations sixièmes ont souligné des réussites en fluence de lecture et en numération. Les points à améliorer concernent la compréhension de lecture et la géométrie. Le rapport souligne aussi le bien-être des élèves, observé dans leur école.

Le rapport externe, malheureusement, se borne à souligner les points communs aux quatre écoles évaluées, ce qui constitue la force mais aussi les limites de ce dispositif, les points saillants propres à l'école de CRAMANT n'ayant été qu'à peine évoqués (locaux vieillissants, absence d'ENT...).

Cependant, l'équipe pédagogique devra construire cette année un nouveau projet d'école dont les fondements reposent sur le travail de réflexion déjà entrepris dans le cadre de l'évaluation d'école. Ce document tiendra compte des besoins spécifiques de l'école de CRAMANT. Le nouveau projet d'école devra être soumis à la validation de l'inspection CHALONS OUEST après les vacances de février.

5. Mise à jour du plan de lutte contre le harcèlement à l'école :

M. BONNIER a rappelé aux membres du Conseil d'Ecole les objectifs qui sous-tendent le plan de lutte contre le harcèlement à l'école. Faisant écho à ce qui a été dit aux parents lors de la réunion de rentrée, il a insisté sur le fait que l'école de CRAMANT devait être labellisée « niveau 2 » dans le cadre du plan pHare, en multipliant les actions mises en œuvre et en impliquant davantage les parents d'élèves dans le dispositif. Il a projeté le cahier multimédia mis en ligne sur l'ENT de l'école dans lequel Mme THIEME a compilé un certain nombre de vidéos découvertes par les enseignants lors de leur dernière formation sur le thème du harcèlement, le but de ce document étant de clarifier cette notion aux yeux des parents d'élèves.

Il a annoncé que les enfants de l'école participeraient une nouvelle fois à la journée NAH (« Non Au Harcèlement ») ; les enfants du CE2 au CM2, comme l'année précédente, complèteront le questionnaire anonyme permettant d'évaluer le climat scolaire de la classe et de dépister le cas échéant une situation d'intimidation scolaire.

6. Bilan de la coopérative scolaire :

M. BONNIER a présenté le bilan de la coopérative scolaire, avec un excédent d'environ 500 € cette année, malgré une participation de 1 280 € au projet cirque de l'année passée. Cet excédent provient du fait notamment que certaines sommes importantes n'ont pas été encore débitées, telle que la participation au Prix des Incorruptibles, par exemple. La coopérative scolaire révèle un solde largement positif, mais il ne faut pas oublier qu'elle avait bénéficié un an auparavant d'un don de 1 900€ pour alimenter la bibliothèque de l'école, cette somme n'ayant pas encore été dépensée à ce jour.

Ce bilan justifie que la coopérative, cette année, participera au financement des sorties ponctuelles (théâtre, cinéma, sortie à Paris), comme il l'avait été demandé au précédent Conseil d'Ecole, afin d'alléger la part qui revient aux parents d'élèves.

7. Sécurité :

M. BONNIER a fait un retour sur le dernier exercice d'évacuation (de type incendie) qui a eu lieu le mardi 15 octobre dans la matinée. Dans la partie élémentaire, les enfants ont réagi très vite au signal et ont su, y compris les enfants de GS, où se diriger. On peut néanmoins déplorer un manque d'ordre, certains enfants courant dans tous les sens dans la cour avant de rallier le point de rendez-vous. Un débriefing a donc dû être nécessaire. En maternelle, les enfants ont été réactifs, mais Mme THIEME a souligné le fait que l'alarme était à peine perçue une fois que les enfants se sont retrouvés à l'extérieur. Il est donc possible qu'une des sources d'émission du signal sonore soit défectueuse au niveau de la maternelle.

Un nouvel exercice de type Attentat-Intrusion devra être réalisé, comme chaque année, avant les vacances de Noël. Le scénario de fuite devrait être privilégié cette année, du moins pour les élèves de la partie élémentaire. Les enseignants réfléchissent sur les modalités d'une éventuelle application avec les enfants de maternelle.

8. Projets et évènements de l'année :

Le thème de l'année qui a été choisi est celui des émotions. Les classes de Mme THIEME et Mme BUKWA ont mis l'accent sur le thème de la Peur, pour se raccorder notamment en fin de période à la fête d'Halloween.

Les trois classes de l'école ont bien été inscrites au dispositif « Maternelle et Cinéma » et « Ecole et Cinéma », dans le cadre duquel les élèves assisteront respectivement à deux ou trois films au cinéma Le PALACE à Epernay. Les trois classes ne visionnant pas les mêmes œuvres, il a été néanmoins possible de regrouper quelques séances afin de limiter le nombre de bus à prévoir et à financer (par l'association des Amis des Ecoles) :

- 1er trimestre :

- cycle 2 et cycle 3 (*La Croisière du Navigator / Le Peuple loup*) : le **mardi 19 novembre à 9h30**

- 2ème trimestre :

- cycle 1 et cycle 2 (*La Petite taupe / Microcosmos*) : le **mardi 25 février à 9h30**
- cycle 3 (*Azur et Asmar*) : le **jeudi 6 mars à 9h30**

- 3ème trimestre :

- cycle 2 et cycle 3 (*L'Île de Black Mor / Swing*) : le **mardi 3 juin à 9h15 (Swing) et 9h30**

(L'Île de Black Mor)

- cycle 1 (*Jardins enchantés*) : le **mardi 10 juin à 9h30**

Une demande a été faite au théâtre SALMANAZAR d'Epernay, celle-ci étant en cours de traitement.

Une représentation théâtrale de Lucas BILLAY (Planète Mômes) est prévue également à la fin de l'année scolaire pour les trois classes. Il est à noter que celui-ci présentera également un spectacle de Noël le mardi 10 décembre, offert par les Amis des Ecoles.

Enfin, un projet de sortie à Paris est prévu, avec d'une part une visite de la Cité de la Musique et d'autre part une visite de la Cité des Sciences. Les inscriptions ne seront ouvertes qu'après les prochaines vacances. La date reste donc à déterminer.

9. Petits travaux et achats divers :

Mme BUWA demande à ce qu'un jeu de clés pour les toilettes garçons de la cour de la partie élémentaire soit mis à disposition des enseignants, le système actuel d'une clé unique étant peu pratique. M. GERALDY a avoué qu'il s'agissait d'un simple oubli.

Mme THIEME a évoqué le problème des dalles de la cour des élèves de maternelle, envahies par la mousse, rendant celles-ci glissantes.

M. BONNIER a réitéré son souhait d'obtenir l'achat d'un certain nombre de tablettes numériques pour l'école, avec un budget prévu à cet effet. L'idéal serait de pouvoir compter sur 6 tablettes en maternelle et sur 12 tablettes en élémentaire. Au-delà de l'achat des tablettes, c'est surtout celui de l'armoire mobile qui grève souvent le budget. M. LYSAKOWSKI a évoqué la possibilité de recourir au mécénat auprès d'entrepreneurs locaux, ou bien de récupérer du matériel lorsque des entreprises changent leur parc informatique.

10. Résultats aux évaluations nationales :

M. BONNIER a fait un bref bilan des évaluations nationales qui désormais concernent tous les élèves du CP au CM2. Il a souligné l'ambiance sereine dans laquelle les enfants, finalement très habitués au dispositif, ont passé les épreuves. Cependant, le triple niveau n'a pas facilité les passations, chaque niveau ayant un livret qui lui est propre. Dans chaque niveau, on trouve des enfants qui ont des réussites mais également des difficultés. On retrouve les mêmes cohortes que l'année précédente (les CE2 constituent un groupe d'élèves majoritairement en réussite tandis que la majorité des élèves de CM1 montrent des difficultés dans de nombreux items).

Parmi les points qui devront faire l'objet d'une vigilance de la part des enseignants et des parents, on trouve une fois de plus les faits numériques mais aussi les calculs opératoires. Les élèves semblent bloqués par le chronométrage des épreuves, il conviendra donc de les habituer à faire progresser leur rapidité d'exécution en leur proposant toute l'année des activités similaires à celles proposées dans les livrets d'évaluation. Concernant les faits numériques, il est fondamental que le travail entrepris en classe soit repris à la maison par les parents, notamment en ce qui concerne l'apprentissage des tables de multiplication (en progrès cependant chez les élèves de CM2 par rapport à leurs résultats en CM1). C'est le cas également de la fluence de lecture qui pourra être améliorée également.

11. PACTE enseignant : stages de réussite d'automne et groupes de soutiens aux élèves:

Dans le cadre du PACTE enseignant, M. BONNIER et Mme THIEME se sont portés volontaires pour assurer un stage de réussite au bénéfice de 12 élèves (6 élèves chacun), du CP au CM2, qui ont des besoins en mathématiques et/ou en Français. Ce stage se déroulera du lundi 21/10 au jeudi 24/10, quatre matinées de 3 heures d'enseignement (de 9h à 12h), mercredi compris.

Un autre stage sera sans doute proposé aux vacances de printemps, toujours avec deux groupes constitués d'un nombre réduit d'élèves (entre 4 et 6 par groupe),

Mme THIEME prendra un dernier groupe à la fin des vacances d'été. M. BONNIER s'est porté volontaire également mais la prise en charge d'un second groupe dépendra de l'acceptation par sa hiérarchie d'une extension des heures allouées à l'école de Cramant dans le cadre du PACTE

12. Travaux de restructuration de l'école.

M. GERALDY a annoncé que l'arrivée tardive d'un devis a occasionné un report d'un mois le processus de restructuration de l'école. Pour autant, il est toujours prévu que les travaux soient achevés pour la rentrée scolaire de septembre 2025. Comme évoqué précédemment, les travaux se concentreront d'abord sur les extérieurs.

13. Questions des parents d'élèves :

Les enfants de sixième ont-ils été répartis par niveau, conformément à la réforme du collège?

Mme BUKWA a répondu par l'affirmative : au collège Saint-Exupéry, les élèves des 3 classes de sixièmes sont répartis sur quatre groupes de niveaux en Français et en Mathématiques.

Combien rapporte à l'école l'opération de collecte des brosses à dents et des tubes de dentifrice ?

Environ 30 € mais Mme BUKWA a annoncé qu'elle avait décidé d'arrêter cette collecte.

Est-il prévu d'acheter des ballons en mousse pour la cour de récréation ? Oui, c'est tout à fait envisageable.

Le drapeau a-t-il été réinstallé à l'école ?

M. GERALDY a dit que celui-ci n'était pas obligatoire, que l'écusson suffisait.

Les arceaux de l'ancien toboggan ont-ils été enlevés dans la cour de l'école maternelle ? Non.

Le siège adapté aux besoins de Mme BRETON a-t-il été commandé ? Non.

Questions relatives au périscolaire :

Les parents d'élèves souhaiteraient savoir si l'équipe actuelle allait se stabiliser et durer dans le temps. M. GERALDY a annoncé qu'a priori cela devrait être le cas. Il a été aussi demandé à ce que l'équipe du périscolaire soit présentée aux parents, certains d'entre eux n'en ayant pas encore clairement identifié les membres. Une partie de l'équipe sera cependant présente à l'assemblée générale des Petits Ours, qui est ouverte au public.

Il a été demandé également si les membres de l'équipe étaient diplômés. La réponse donnée par M. le maire est affirmative, Mme BALOURDET Laurine étant titulaire du BAFD tandis qu'Edwige est titulaire du BAFA.

Les parents ont ensuite évoqué les difficultés pour communiquer avec l'équipe du périscolaire, notamment avec Mme BALOURDET qu'il est difficile de joindre par téléphone, celle-ci souhaitant privilégier a priori la communication par mail. Le maire a cependant évoqué des soucis qui concernaient la ligne téléphonique de la garderie.

Les parents ont évoqué également l'ambiance perçue par les enfants inscrits à la cantine, certains d'entre eux se plaignant du fait que « cela crie beaucoup » pendant les heures de cantine.

Tout le monde au Conseil d'Ecole a convenu qu'il était inévitable pour une équipe nouvellement nommée de prendre ses marques à l'école, et qu'il était opportun de voir comment les choses allaient évoluer d'ici le prochain Conseil d'Ecole.

Enfin, les parents ont souhaité évoquer le dysfonctionnement de la facturation aux parents du périscolaire pendant cette première période : certains ont en effet été trop facturés au mois de septembre. Cependant, une régulation a bien été opérée au mois d'octobre.

Le directeur de l'école primaire
M. BONNIER



